

CONCLUSION

par Michel **Petit**, membre de l'Académie

Tout d'abord, il faut féliciter notre compagnie, et plus particulièrement notre confrère Pierre Dubreuil, pour l'organisation d'une séance très intéressante sur un thème aussi important que la gestion des périmètres irrigués collectifs et la place des processus participatifs dans cette gestion. On sait en effet qu'une telle participation est indispensable si l'on veut que ces équipements et le développement qu'ils permettent puissent être durables. Cette exigence est bien connue; elle est beaucoup plus facile à formuler qu'à mettre en œuvre. Le grand mérite de cette séance est de nous avoir présenté des contributions originales et, somme toute encourageantes, malgré les difficultés bien connues depuis longtemps et que l'on retrouve dans toutes les parties du monde, particulièrement dans les pays en voie de développement. Félicitations donc à l'organisateur pour le choix des orateurs et à ceux-ci pour la qualité et l'originalité de leurs présentations.

Les trois auteurs travaillent dans trois institutions différentes : l'IRD, le CEMAGREF et le CIRAD. Je sais par ailleurs qu'ils travaillent en étroite et fructueuse collaboration au sein d'un très bon programme (PSI) commun à ces trois institutions, programme qu'ils ont eu quelques difficultés à mettre sur pied, ce qui accroît leurs mérites. Il s'agit là en effet d'un pôle d'excellence français, basé à Montpellier, qui a atteint, grâce à cette collaboration, la masse critique suffisante pour occuper une place significative sur la scène internationale. Et ce sont les grands thèmes au cœur de leur identité scientifique qu'ils nous ont présentés.

Ils se situent bien dans le prolongement de la tradition agronomique; mais ils le font de façon originale en dépassant les limites d'une vision trop technocratique grâce à une approche essentiellement basée sur les sciences sociales. La vision technocratique a trop souvent inspiré la construction des grands équipements modernes, impliquant des périmètres irrigués collectifs, mais ignorant trop souvent les réalités sociales et historiques d'une irrigation préexistante à ces grands équipements, souvent depuis des siècles parfois des millénaires. Thierry Ruf nous a rappelé que la gestion participative des irrigations est un phénomène ancien, largement influencé par les différentes cultures des sociétés ayant mis en œuvre des modalités diverses de cette gestion. L'exemple des « associations syndicales autorisées » en France, comme nous l'a rappelé Patrice Garin, est riche d'enseignements, en particulier parce que cette expérience est complexe par sa mobilisation ancienne à la fois de la puissance publique et d'organisations relevant de ce que l'on appelle aujourd'hui la société civile. Enfin, l'appel aux toutes nouvelles sciences de gestion, par un agronome comme Pierre-Yves Le Gal, illustre bien l'intérêt des contributions des sciences sociales, intérêt que l'on retrouve aujourd'hui dans de nombreux domaines, comme l'illustrent par exemple les pratiques et les résultats de recherche du département « Systèmes Agraires et Développement » (SAD) de l'INRA qui travaille sur de nombreux thèmes autres que la gestion des grands périmètres irrigués, en France métropolitaine et ailleurs dans le monde.

Ceci nous amène à une limite évidente des contributions présentées cet après-midi: rien ou presque n'a été dit des considérations économiques. Pourtant celles-ci sont au cœur des problèmes à résoudre et elles ne peuvent pas être ignorées, sauf à courir le risque

PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS
Séance du 3 avril 2002

d'erreurs graves de diagnostic et d'orientation de l'action. Comment ignorer, par exemple, que toute pratique de gestion participative implique une redistribution du pouvoir au profit des plus faibles, ce qui impliquera nécessairement une meilleure prise en compte de leurs intérêts et donc une nouvelle répartition des bénéfices de l'irrigation? L'économie, et l'économie politique en particulier, ont beaucoup à dire sur cette question, tout en mettant l'accent sur des aspects sociaux et politiques qui relèvent d'autres sciences sociales peu présentes aujourd'hui dans nos débats. En outre, compte tenu de la rareté relative croissante des ressources en eau, il est très probable qu'une meilleure et plus large utilisation des instruments économiques (prix, taxes et subventions) sera nécessaire. Cette généralisation de l'usage des instruments économiques se heurte encore à de nombreux obstacles, notamment de nature idéologique. Par ailleurs, on peut craindre que le financement des nouveaux équipements d'irrigation est beaucoup freiné par cette réticence à employer les instruments économiques, en particulier le refus fréquent de faire payer aux utilisateurs le coût réel de l'eau mise à leur disposition. Il en résulte que les agences de gestion, notamment celles gérant les périmètres irrigués, sont trop souvent en situation financière précaire et que, de ce fait, elles sont incapables d'assurer un service de qualité. Ceci pose enfin de graves problèmes d'équité car ce sont les plus puissants, souvent les plus riches, qui abusent de la situation: ils ont accès à l'eau d'irrigation, refusent de payer, gaspillent la ressource et, ce faisant, privent les plus faibles de l'accès à cette ressource rare.

Bien sûr, ces limites qu'il fallait souligner n'enlèvent rien à la qualité des présentations faites au cours de cette séance. Il faut en effet insister sur leur originalité et leur pertinence tout en se rappelant bien que la gestion des périmètres irrigués collectifs pose des problèmes redoutables, qu'elle doit absolument être améliorée, compte tenu de la rareté croissante de la ressource, et qu'il n'y a pas d'alternative pour cela à un recours plus systématique aux pratiques de gestion participative, même si la mise en œuvre de telles pratiques est pleine de pièges. Le grand mérite des orateurs aura été d'illustrer la complexité du sujet, de montrer que les pratiques en la matière sont anciennes et diverses et de nous convaincre que l'on aurait bien tort d'ignorer à la fois cette complexité, la richesse des expériences dont on dispose et les espoirs permis par les succès passés, car il y en eut.